

Handicaps auditifs

fiche
5

Qu'appelle-t-on handicap auditif ?

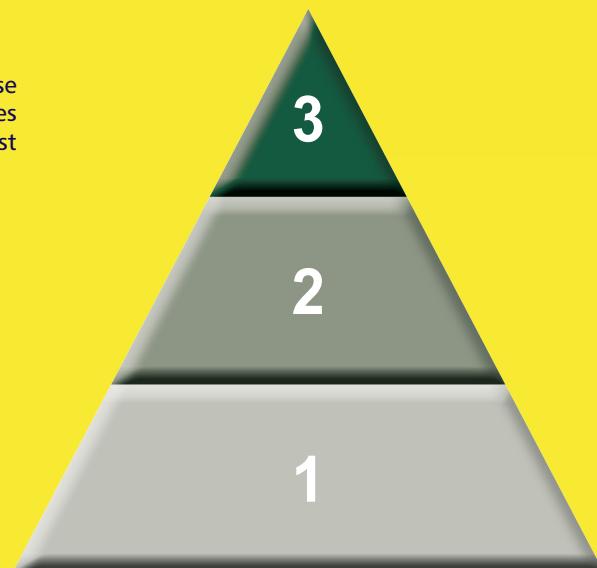
La surdité est un état caractérisé par une **perte partielle ou totale du sens de l'ouïe**. La surdité peut être d'origine génétique, chez environ 1 enfant sur 2 000. Elle peut aussi être due à des infections virales ou parasitaires

transmises par la maman au fœtus au cours de la grossesse ou par une maladie comme la méningite, ou encore par une exposition prolongée à des sons trop intenses avec ou sans protections (lecteurs MP3, concerts, autoradios...).

Les différents niveaux de surdité

Pour déterminer le degré de surdité d'un enfant, les médecins se basent sur une moyenne des pertes d'audition dans différentes fréquences de son, du plus grave au plus aigu. Cette perte est mesurée en décibels (unité de mesure du volume sonore).

- 3 Perte de 70 à 90 dB : SURDITE SEVERE**
Il devient nécessaire d'apprendre à l'enfant la lecture labiale, voire le langage des signes.
- 2 Perte de 40 à 70 dB : SURDITE MOYENNE**
L'enfant ne perçoit que la musique forte et les voix deviennent difficiles à comprendre. Un appareillage lui est indispensable.
- 1 Perte de 20 à 40db : SURDITE LEGERE**
La parole est perçue à voix normale, elle est difficilement perçue à voix basse ou lointaine.



La communication entre les malentendants et les «entendants»

Entre elles et avec leurs proches, les personnes sourdes ont deux moyens principaux pour communiquer : **la langue des signes et la langue française parlée complétée**. Les deux sont présentées dans la fiche 9, qui développe également des exemples d'activités de classe autour des langages des sourds. Ces personnes peuvent aussi être équipées d'appareils auditifs, elles savent «lire sur les lèvres» et peuvent aussi s'exprimer à l'oral (les sourds ne sont pas forcément muets), même si ses mots sont parfois un peu difficiles à comprendre (cf. le film «Arielle»). Il en résulte souvent un sentiment d'isolement, que chacun doit prendre en compte dans la rencontre avec une personne sourde ou malentendante. **Pour entamer une conversation, il faut parler lentement, sans articuler trop exagérément, et regarder son interlocuteur bien en face.**

Des actions pour leur faciliter la vie

La surdité n'est pas un handicap «visible» et c'est pourquoi il est souvent sous-estimé.

Or plus de 5 millions de personnes en France ont des difficultés à percevoir les sons.

Depuis plusieurs années, les pouvoirs publics et les entreprises agissent pour sortir cette population de son isolement : en imposant par exemple le sous-titrage de toutes les émissions à la télévision et la présence à l'écran, pour de nombreuses retransmissions, d'une personne «traduisant» le discours ou le sujet traité avec le langage des signes. Par ailleurs, les appareillages ont fait des progrès considérables : ils sont devenus très performants et, miniaturisés, ils se font discrets, voire invisibles.



Pour en savoir plus sur le handicap auditif

 **Association 2 AS**
(Association pour l'accessibilité du cadre de vie aux personnes sourdes, devenues-sourdes ou malentendantes)
www.2-as.org

 **Association Coquelicot**
(Association de Parents d'enfants sourds et malentendants du pays d'Aix)
<http://coquelicot.asso.free.fr/>

Rencontre avec une personne sourde ou malentendant(e)

Voici quelques règles de bon sens à respecter lorsque l'on rencontre une personne sourde ou malentendant(e) :

- Assure-toi que la personne te regarde quand tu lui parles et que ton visage est bien éclairé.
- Ne mets pas ta main devant ta bouche et évite de mâcher un chewing-gum.
- Parle à un rythme modéré, sans crier, avec des mots simples et des phrases courtes.
- Si ta phrase n'a pas été comprise, dis-la d'une autre façon, ou avec d'autres mots.
Et assure-toi ensuite que tu as été bien compris.
- Si tu entends une alarme sonore ou un message d'alerte dans le métro, dans un magasin, transmets l'information à la personne sourde qui t'accompagne.



Je me mets à ta place...

Activité de classe :

- À tour de rôle, les enfants se mettent dans la situation d'un enfant sourd ou malentendant. (pose de « boules Quies » ou équivalent)
- Ensemble, on imagine différentes situations de la vie quotidienne à l'école et à la maison.
- Si l'un des élèves connaît dans son entourage une personne sourde ou malentendant(e), elle lui demande, si cela est possible, de venir à l'école et de parler du handicap aux élèves. (Classe élargie)

(+ exercices sur le langage des signes - Fiche 8)

